

**GROUPE DES ETATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET  
DU PACIFIQUE (ACP)**

**DOCUMENT DE TRAVAIL  
TABLE RONDE 1**

**Comment le lien migration - développement peut-il  
permettre de réaliser les Objectifs du millénaire pour  
le développement (OMD)**

**NON-PAPER**

**FORUM MONDIAL SUR  
LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**ATHÈNES**

**4-5 NOVEMBRE 2009**

## 1. INTRODUCTION

---

Le Groupe des États ACP se livre régulièrement à un dialogue politique ample, équilibré et profond avec l'Union Européenne dans le cadre de l'Accord de Partenariat ACP-UE (Cotonou) abordant des questions d'intérêt commun, général, régional ou sous-régional incluant les stratégies de coopération sur les politiques d'immigration.

L'Article 13 de l'Accord de Cotonou aborde spécifiquement les questions d'immigration, et comprend des dispositions pour le respect mutuel des droits humains, un traitement juste pour les travailleurs migrants, la non-discrimination dans la vie économique, sociale et culturelle, la création de mesures contre le racisme et la xénophobie, et le renforcement du potentiel de développement migratoire pour les pays d'origine. L'Article 13 est actuellement en phase de révision au cours de la seconde révision générale de l'Accord de Partenariat ACP-UE, et en ce sens le Groupe des États ACP souhaite faire en sorte que le lien migration-développement soit plus harmonieux avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le Groupe des États ACP reconnaît que la mobilité est une liberté fondamentale des citoyens ACP et partie intégrante du processus du développement humain. En ce sens, tout en respectant les libertés individuelles, les causes fondamentales de la migration doivent être abordées comme faisant partie d'une stratégie nationale de développement de longue portée, et non pas des mesures de court terme de gestion de la migration. De plus, confronter les racines profondes des conflits, la dégradation environnementale, les violations des droits humains, et le crime organisé (trafic illégal) est central pour mitiger et éliminer les risques de la sécurité des personnes liés à la migration forcée.

Investir dans la gestion de la migration à longue échéance pour atteindre les OMD implique des actions communes et un dialogue à tous niveaux, entre les ministères et les institutions régionales et globales. Cependant, les limitations structurelles associées aux politiques migratoires des pays du Nord (politiques de migration restrictives et recrutement d'expertise ACP), et les faibles structures de gouvernance dans les pays ACP représentent d'importants défis pour que la migration fonctionne en faveur du développement. Au niveau des régions ACP, ces défis sont abordés dans la *Facilité intra-ACP pour les Migrations*, récemment établie, qui promeut le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, la création de savoirs et la participation de la société civile pour faire face aux questions migratoires. Des efforts semblables devraient aussi être encouragés dans les pays du Nord, en incluant les efforts pour promouvoir une perception plus positive de la migration des États ACP parmi la population, les décideurs politiques et le secteur des affaires.

En fait, l'attention portée actuellement sur l'exode et l'invasion des économies bien portantes du Nord n'est pas fondée sur des données solides et tend à dévier l'attention et le financement vers les politiques de gestion migratoire de court terme destinées aux contrôles frontaliers. Dans 28 pays de l'OCDE pour lesquels nous disposons de données concernant les populations d'origine étrangère, il y avait près de 3.9 millions officiellement identifiés comme étant des immigrés africains sub-sahariens (représentant environ 6% des immigrés des pays non OCDE), environ 5 millions d'immigrés des Caraïbes (ou environ 8% d'immigrants des pays non-OCDE), et environ 0.5 million d'immigrés des Îles du Pacifique (ou environ 0.8% d'immigrants des pays non-OCDE). En dépit de quelques exceptions spécifiques, l'immigration ACP reste majoritairement un phénomène intra-régional.

Accroître le facteur « mobilité » dans les processus de développement humain des pays d'origine et de destination nécessite de l'engagement aussi bien des pays qui envoient les migrants que de ceux qui les réceptionnent. Quel rôle peuvent jouer les pays ACP et les pays donateurs? Quel rôle peut jouer l'UE, notre principal partenaire? Comment les migrants et leurs ressources, seuls ou avec l'aide d'organisations, peuvent être mobilisés en faveur du développement humain?

Un pas important dans cette direction a été fait avec le lancement de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations* («la Facilité») dans le but de renforcer les capacités de gestion migratoire des États ACP. La *Facilité* se situe dans le cadre du dialogue bilatéral régional UE-ACP sur les questions migratoires (Articles 8 et 13 de l'Accord de Cotonou). Le 10<sup>ème</sup> FED est l'instrument qui sera d'une part utilisé pour continuer les activités réalisées durant le 9<sup>ème</sup> FED de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations* à tous les niveaux ACP, et d'autre part pour lancer des actions supplémentaires particulièrement destinées à l'Afrique. La *Facilité*, reconnaissant l'importance des flux migratoires internes ACP, contient trois composantes qui se renforcent mutuellement: (1) création d'un observatoire ACP pour les migrations; (2) renforcement des compétences institutionnelles aux niveaux national et régional; et (3) renforcement de la société civile aux niveaux national et régional. Cela consistera principalement à apporter une assistance technique et comprendra l'ensemble des six régions et douze pays pilotes.

## 2. ANTÉCÉDENTS ET CONTEXTE

---

Une relation positive entre migration et développement n'est pas automatique. En considérant l'arrivée massive des transferts de fonds de la diaspora, l'impact sur le niveau de pauvreté des familles individuelles peut être compris comme direct étant donné que ces transferts (contrairement au APD, Aide Publique au Développement) vont directement dans la poche du foyer familial. Clairement, la mobilité des personnes a un impact sur le développement national et local dans les pays d'origine des immigrants, mais il reste difficile d'estimer à court terme dû à un manque de données sur plusieurs dimensions du processus migratoire.

Le côté développement de l'équation est également assombri par l'emphase actuelle sur la préoccupation concernant la sécurité dans les pays développés, dont les investissements sont de plus en plus concentrés sur les contrôles des frontières et les mécanismes de gestion migratoire. En 2009, l'Agence Européenne pour la Gestion de la Coopération Opérationnelle aux Frontières Extérieures de l'UE (FRONTEX) a un budget de €83.5 millions, dix fois le budget alloué à la *Facilité intra-ACP pour les Migrations* (€40 millions sur 5 ans) dans le 10<sup>ème</sup> FED. Une analyse des programmes thématiques de la CE sur la migration et l'asile pour lesquels il y a des données disponibles (2006-2008) montre que les projets de gestion migratoire avec une dimension de sécurité (en gérant la migration légale et illégale, le trafic des personnes, et l'asile) absorbent 84% des fonds, alors que les projets avec une approche de migration et développement qui cherchent à mobiliser les ressources des migrants représentent seulement 16% des fonds. Dans le cadre des actions globales telles que l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement —avec un budget alloué de €15 millions— les pays ACP ont reçu 26% des fonds (2008-2009).

Pour renforcer le dialogue politique concernant les dimensions positives de la migration sur le développement à la fois pour les pays qui envoient et ceux qui reçoivent, et surtout pour les migrants eux-mêmes, et pour rendre opérationnels les liens de la migration et le développement pour le bénéfice de tous, on a besoin de l'engagement de tous. La participation du Groupe des États ACP dans la table-ronde des négociations dans le Forum Global sur la Migration et le Développement fait partie de cet engagement. Il est également destiné à promouvoir la Déclaration de Bruxelles sur l'Asile, la Migration et la Mobilité et son Plan d'Action, approuvé par les Ministres du Groupe d'États ACP chargés de l'Asile, la Migration et la Mobilité, en avril 2006.

Par conséquent, le premier objectif du Groupe d'États ACP est de renforcer et la perception et la réalité que la migration est positive pour le développement, bien qu'elle ne soit pas un substitut. Les intérêts des politiques non-convergentes doivent être abordés régionalement et globalement à l'intérieur d'un cadre établi de coopération, et les besoins spécifiques des pays doivent être discutés et les options de coopération internationale évaluées. Une inclusion graduelle du facteur de mobilité des personnes est nécessaire dans les plans et stratégies, programmes et projets de développement international, pour améliorer les effets mutuellement positifs de la migration et du développement. Dans tous les pays ACP, des pas ont été faits dans cette direction, mais ces

efforts méritent d'être renforcés.

L'opérationnalisation du lien migration-développement est nécessaire pour un fonctionnement efficace. Dans le cadre d'une approche de mobilité des personnes, l'opérationnalisation du lien entre migration et développement —prévu comme un procès intrinsèque pour élargir les choix individuels conduisant au développement humain— signifie créer des cadres qui permettent la mobilisation des ressources des migrants, y compris économiques (transferts de la diaspora), humaines (compétences et aptitudes), et sociales (réseaux, relations et normes), ressources qui sont accumulées durant les diverses étapes et les lieux des « projets migratoires ».

Cependant, la migration n'est pas toujours un choix qui élargit la liberté individuelle. Quand elle n'est pas un choix, la migration est un symptôme clair d'un échec de développement. Dans les cas des migrations forcées dues à des conflits, à la dégradation environnementale, aux catastrophes naturelles, au crime organisé, etc., il y a peu d'opportunités de mobiliser le capital économique, humain, culturel et social des migrants en faveur du développement. Dans ces cas, il devient plus important de s'attaquer aux racines du problème comme un moyen de limiter le fardeau qui a déjà dépassé la capacité d'absorption de beaucoup de pays, et réduire la vulnérabilité des migrants. La *Facilité intra-ACP pour les Migrations* s'attaquera à ces questions, comme une partie du développement des compétences au niveau gouvernemental, dans le but de créer des mécanismes rapides de réponse qui puissent mitiger l'impact de la migration forcée.

Pour ces raisons, le Groupe des États ACP reconnaît que l'Aide Publique au Développement (EPD) ne peut pas aider impartialement le double objectif de la réduction de la pauvreté et de la gestion de la migration. Rediriger l'aide au développement vers les pays aux ressources moyennes et une importante migration dans le but d'influencer leurs patrons migratoires irait à l'encontre de l'objectif d'éradication de la pauvreté extrême dans les pays ACP, dans la mesure où allouer des fonds pour les contrôles des frontières s'attaquerait uniquement aux conséquences et non aux causes premières de la migration forcée depuis les régions les plus pauvres et les plus vulnérables.

La migration peut être un jeu à somme positive, mais les conditions politiques et sociales qui pourraient créer une situation favorable pour toutes les parties (concept de *win-win-win*) n'ont pas encore été établies. Le drainage de cerveaux et la sous-utilisation des cerveaux sont parmi les effets négatifs les plus visibles. L'accroissement de l'insécurité civile et la vulnérabilité des travailleurs migrants illégaux dûs à la stricte gestion des flux migratoires ou aux crises économiques —comme la crise actuelle— sont d'autres facteurs qui ont un impact sur le potentiel positif de la migration et la mobilité.

A mesure que nous avançons vers une meilleure compréhension de la multidimensionnalité des liens migration-développement, et ses composantes sociale, économique, géographique, historique, culturelle et politique, le Groupe des États ACP s'efforce d'apporter des éléments conceptuels et méthodologiques à ce débat, et d'inclure les perspectives des migrants individuels et de la diaspora.

### **3. DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DES LIENS ENTRE MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

Le Groupe des États ACP définit le lien « migration et développement » comme: toute initiative dans laquelle on donne la possibilité aux migrants —s'ils le souhaitent— de devenir « agents de développement », en mobilisant le capital humain, économique, social et culturel accumulé durant le projet migratoire, dans l'intérêt de leur propre développement humain et celui de leur communauté; et que la mobilité y soit incluse comme un facteur de développement humain et national, aussi bien pour les pays d'origine que ceux de destination, dans les projets, programmes et stratégies.

Une « bonne pratique » dans une initiative de « migration et développement » est, par conséquent, tout type d'action ayant montré sa réussite dans: a) la promotion et l'amélioration de la mobilisation du capital économique, humain, social et culturel des migrants pour atteindre un processus de développement plus inclusif et équilibré, d'abord dans les pays d'origine et deuxièmement dans les pays de transit et d'accueil; b) en contribuant à la création des pré-conditions permettant à ce processus d'avoir lieu, en intégrant des facteurs liés à la mobilité des personnes et aux stratégies nationales de développement; et c) en améliorant la gestion migratoire, s'attaquant aux racines du problème de la migration forcée, et garantissant la protection des réfugiés, des déplacés et des personnes victimes de traite.

La mobilisation des ressources des migrants, ainsi que le déploiement de toutes les potentialités de la mobilité et la circulation des personnes comme un outil du développement économique et humain, est le facteur clé pour améliorer les dimensions développementales de la migration. Les migrants possèdent au moins quatre types de capital pouvant constituer des ressources pour le développement:

- Capital économique: les transferts d'argent aux familles avec les économies accumulées durant le processus migratoire;
- Capital humain: les compétences techniques et le sens des affaires, améliorés à l'étranger, ainsi qu'un avoir transculturel enrichi lors des migrations;
- Capital social: liens, réseaux, associations, et une confiance développée durant le processus migratoire qui augmente l'accès des migrants à l'information, les instruments et les ressources appropriées, en faisant d'eux une jonction possible entre les cultures, les économies et les sociétés.
- Capital culturel: des idées, des attitudes, des valeurs et des expressions artistiques qui sont présentes dans les communautés des migrants et qui sont des éléments importants pour jeter des ponts entre les différentes cultures, de telle manière que la migration ne soit perçue uniquement comme un moyen d'améliorer les situations économiques mais aussi comme un moyen d'encourager la diversité culturelle.

Dans ce contexte, l'inclusion de la mobilité des personnes dans l'agenda de la coopération au développement ne nécessite aucun changement majeur dans les approches actuelles des acteurs de la coopération internationale. Cependant, elle leur demande d'adopter une approche novatrice pour aborder le thème de la mobilité des personnes et les ressources des migrants aux niveaux local, national, régional et international —tant Sud-Sud que Sud-Nord— pour renforcer leurs pratiques actuelles.

#### **4. OBJECTIFS ET PROPOSITIONS CLÉS**

---

Ce Document de Travail est une contribution au débat sur les thèmes proposés par les organisateurs du GFMD 2009 dans la Table Ronde No. 1, et une tentative de s'attaquer aux points proposés pour les trois séances suivantes:

1.1 Faire le *mainstreaming* de la migration dans les plans de développement —facteurs clés, stratégies clés, actions clés.

1.2. Engager la diaspora et les migrants dans les politiques et programmes de développement — Leur rôle? Leurs contraintes?

1.3. Aborder les causes fondamentales de la migration par l'intermédiaire du développement, particulièrement à la lumière de l'actuelle crise économique globale.

## 5. STRATÉGIES ET PRATIQUES

---

### LE MAINSTREAMING DE LA MIGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT – ACTEURS CLÉS, STRATÉGIES CLÉS, ACTIONS CLÉS

Pour le Groupe des États ACP, une approche de « migration et développement » peut être la base pour de nouveaux composants des activités de coopération internationale destinées à mobiliser le capital des migrants comme une ressource pour le développement. En même temps, une approche de migration et développement peut contribuer à améliorer la manière dont sont planifiés et mis en œuvre aussi bien les programmes sectoriels que les multi-sectoriels. En ce sens, des activités spécifiques devraient être réalisées de manière à:

1. Considérer la mobilité des personnes proprement comme une composante structurelle des processus de sous-développement et de développement.
2. Mettre en place des mécanismes participatifs pour favoriser l'implication des migrants et de la diaspora en tant que parties intéressées et acteurs de la coopération pour le développement.

Le Groupe des États ACP appuie vigoureusement le principe d'« intégration » de la mobilité des personnes dans les plans de développement comme une stratégie de moyen terme réalisable, et par conséquent promeut les mesures de renforcement des compétences pour garantir cela (par exemple par le biais de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations*). D'un autre côté/D'autre part, le principe du «mainstreaming» de la migration dans le développement est une stratégie plus articulée et à plus long terme qui nécessite des compétences solides au niveau des gouvernements et de la société civile.

Les caractéristiques des politiques nationales destinées à intégrer la mobilité dans le développement, ou à utiliser la mobilité comme une stratégie de développement national, dépendent largement de la migration de la main d'œuvre et de l'histoire politique de chaque pays. Par exemple, les petits États insulaires dans la région du Pacifique souffrent d'un manque de main d'œuvre qualifiée et d'une migration urbaine croissante, ce qui a induit la majorité des pays du Pacifique à mettre l'accent sur le développement des ressources humaines dans leurs stratégies de développement, de façon à satisfaire les besoins locaux et l'exportation de main d'œuvre.

Dans le contexte des processus d'établissement de priorités nationales représentées par les Stratégies de Réduction de la Pauvreté, le principe d'inclusion implique la nécessité de:

- (1) Mieux comprendre les liens spécifiques entre la mobilité des personnes et la pauvreté, en commençant par un rassemblement régulier de données, comme une manière pratique d'avoir plus de compréhension sur le degré et les dimensions de la pauvreté (le principe des diagnostics approfondis des DSRP) ;
- (2) Impliquer la diaspora au sens large (associations de migrants et représentants de ceux qui ont émigré) dans un processus participatif pour établir les priorités pour une réduction efficace de la pauvreté (le principe du procès d'analyse participative);
- (3) Concevoir et mettre en œuvre des politiques nationales d'immigration et d'émigration, avec des cibles et indicateurs appropriés pour le suivi de l'avancement, et une focalisation spécifique sur l'impact probable des différentes actions stratégiques sur les groupes sociaux vulnérables (incorporation des stratégies d'immigration et d'émigration dans la matrice de politiques).

## **ENGAGER LA DIASPORA ET LES MIGRANTS DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT -- LEUR RÔLE? LEURS CONTRAINTES?**

En ce qui concerne le sujet et les questions pertinentes pour la seconde séance de la Table Ronde No. 1, le Groupe des États ACP reconnaît le fait que les différents motifs pour migrer créent différents types de 'liens diasporiques' avec les pays d'accueil, et peuvent conduire à la formation de différents types de réseaux de diaspora.

Nos diasporas devraient s'impliquer davantage, particulièrement celles qui ont réussi à travailler sur les thèmes du développement et de la défense des droits des migrants, ou celles qui sont impliquées activement dans des activités d'affaires. Néanmoins, pour éviter ou limiter les questions relatives à la représentation, il ne faudrait pas appuyer la création de nouveaux réseaux mais plutôt aider les organisations qui ont démontré leur capacité de mettre en avant des projets.

Quelques exemples réussis de projets de la diaspora dans les États ACP qui peuvent être reproduits dans d'autres pays incluent:

### **Appui aux projets d'entreprise des migrants:**

1. Le projet italo-ghanéen *Ghanacoop*. Son but est de stimuler le développement d'entreprises et le commerce et aussi d'investir dans des initiatives philanthropiques à Ghana, et en même temps contribuer à l'inclusion économique et sociale des résidents italo-ghanéens à travers la promotion de coopératives et d'entreprises sociales tant en Italie qu'au Ghana (en incluant l'exportation d'ananas du Ghana par le commerce équitable et l'importation de produits italien à Ghana). Cette initiative a débuté en 2005 avec un financement de la Province de Modena (une des neuf provinces de la région Emilia-Romagna, en Italie) pour la création d'une coopérative d'import-export —la GhanaCoop— administrée par un groupe de travailleurs migrants ghanéens résidant à Modena. Après la phase de démarrage, les migrants ghanéens de Modena qui dirigent cette initiative ont obtenu des fonds de l'OIM dans le cadre du programme MIDA financé par le Ministère italien des Affaires Étrangères et par l'Association Ghanéenne de Modena, d'une banque locale (Emilbanca), de la coopérative Arcadia, et de la Confédération Régionale de Coopératives Agricoles d'Emilia-Romagna.
2. Le Programme franco-africain Migrations et Initiatives Économiques (PMIE). Son but est de faciliter la réalisation de projets économiques par les migrants, tant dans leur pays d'origine qu'en France. Le programme PMIE a été novateur en facilitant la mise en œuvre de projets économiques par les migrants, et en créant des partenariats fructueux et durables avec les associations locales, les opérateurs locaux et les bureaux de recherche pour assister l'étude de faisabilité du projet et son exécution. Mis sur pied en 2001, le programme est financé par le Ministère des Affaires Étrangères, et celui du Travail, Emploi et Cohésion Sociale, par la Commission Européenne (CE), et par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD). Le PMIE est opéré par une ONG française pour le développement (Ps-EAU) par l'intermédiaire d'un réseau de 20 organisations spécialisées. Le programme PMIE informe les projets des migrants sur les mécanismes de soutien existants. Les migrants sont référés et mis en contact avec des organisations spécialisées qui leur fournissent davantage d'aide pour la réalisation de leurs projets. Ce processus est intégralement débattu et approuvé par les migrants.

### **Utilisation des compétences des migrants:**

3. Un ensemble d'actions mises en œuvre par la *Ethiopian North American Health Professionals Association* (ENAPHA). Les ONG comme ENAPHA, dont les membres sont des professionnels de la santé éthiopiens résidant aux États Unis et au Canada, promeuvent le transfert des connaissances par l'intermédiaire de la 'formation par le travail' en même temps qu'elles exécutent des procédures médicales et chirurgicales complexes.

Ils mettent en rapport des institutions médicales des pays d'origines avec les institutions des pays d'accueil et facilitent les partenariats. Les membres d'ENAPHA sont entièrement bénévoles. Leurs frais (transport, déplacements et hébergement) sont pris en charge par l'association ou par le Ministère Éthiopien de la Santé. Le rapport coût-efficacité de leur travail est par conséquent très positif. ENAPHA a mis sur pied diverses initiatives depuis 2003. Il a été formé un partenariat entre ENAPHA, la *Canadian Network for International Surgery* et la *Canadian International Development Agency* dans le but d'organiser des centres d'apprentissage obstétriques et chirurgicaux dans les trois universités d'Éthiopie. ENAPHA est également enregistrée comme une organisation non-gouvernementale en Éthiopie.

4. TOKTEN (PNUD) et MIDA (OIM). Le but de ces deux programmes est de mobiliser les compétences disponibles dans la diaspora pour répondre aux besoins et aux limitations identifiés dans les pays d'origine. Par exemple, le programme *MIDA Grands Lacs*, mis sur pied par l'OIM avec des fonds belges, promeut l'incorporation des 'experts de la diaspora' originaires du Burundi, du Rwanda et de la République Démocratique du Congo résidant en Belgique, dans la réalisation de missions de terrain dans leurs pays ou région d'origine dans trois secteurs prioritaires: éducation, santé et développement rural. L'approche du MIDA se différencie de celle de ces précurseurs, comme le RQAN, car il offre plus d'options que le simple retour définitif (retours temporaires, travaux de consultants de courte durée et des « retours virtuels » avec l'utilisation des TIC), et par conséquent permet aux migrants qui se trouvent durablement installés dans leur pays d'accueil de contribuer positivement au développement de leur pays ou région d'origine. En plus, l'approche régionale du projet est aussi novatrice, avec quelques experts participant dans les activités de renforcement de compétences dans d'autres pays de la région (par exemple, des congolais au Rwanda).

#### **Appui aux projets de co-développement par les associations de migrants:**

5. Le programme CODEV France-Sénégal soutient le développement des affaires par l'intermédiaire de l'engagement de personnes qualifiées de la diaspora. Le programme stimule l'investissement des transferts d'argent des migrants à leurs familles de manière productive. Des projets sont mis sur pied par des membres hautement qualifiés de la diaspora sénégalaise en France dans trois secteurs prioritaires: agri-négoces, nouvelles technologies et gestion. Le 'Programme d'Initiatives de Co-développement (2005-2007)' est mis en œuvre sous la *Convention de Co-développement* signée entre la France et le Sénégal.

#### **ABORDER LES CAUSES PROFONDES DE LA MIGRATION À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT, PARTICULIÈREMENT À LA LUMIÈRE DE L'ACTUELLE CRISE ÉCONOMIQUE GLOBALE**

Le Groupe des États ACP réaffirme que l'assistance au développement d'outre-mer ne devrait pas être conçue comme un outil pour contrôler/gérer les flux migratoires. Dans les cas de migrations forcées, les causes profondes peuvent être trouvées dans le sous-développement, la dégradation environnementale y les conflits, et doivent être attaquées collectivement. L'aide au développement doit vraiment aider à éliminer les causes qui se trouvent à la base des formes les plus nuisibles de la migration et des déplacements.

Pour la troisième séance de la Table Ronde No. 1, Le Groupe des États ACP pense qu'étant donné que la crise est vraiment globale, les réponses doivent aussi être globales, et la responsabilité partagée de manière proportionnelle. La crise financière globale qui a commencé dans les pays développés à la fin de l'année 2008 a provoqué un ralentissement dramatique des FDI dans les États ACP, une réduction des exportations, et une forte baisse des transferts d'argent vers les familles. Les réserves étrangères pour couvrir les importations diminuent, mettant en danger la capacité de beaucoup de pays d'importer même les denrées de base comme les aliments, fournitures médicales et les produits nécessaires à l'agriculture. L'estimation des pertes de production est significative et sape les résultats positifs de la croissance des années

précédentes. Par conséquent, le revenu par tête est en baisse et les ressources pour le développement national se réduisent.

Les plans d'investissement ont été réduits dans les pôles de développement en Afrique, en réduisant la demande d'emploi et en augmentant l'« informalisation » de l'économie. Les effets secondaires dans les pays voisins plus petits liés au petit commerce et aux transferts d'argent vers les familles sont également significatifs. Dans ce contexte, la vulnérabilité des migrants s'accroît et les effets sur les communautés laissées pour compte —en termes de réduction de revenus disponibles— peuvent être palpables. Les pauvres sont les plus touchés.

Des mesures pour minimiser l'impact ont été prises par les gouvernements de certains États ACP, en incluant des paquets de stimulation fiscale (Îles Maurice, Jamaïque et Tanzanie), la révision du budget des dépenses, focalisant l'assistance sur des secteurs clés (comme les coupures d'impôts aux compagnies minières en Zambie), le renforcement de la régulation du secteur bancaire et des marchés financiers, et d'autres politiques macroéconomiques et monétaires (comme les mesures de court terme fiscales, monétaires et de taux de change introduites par le gouvernement de la République Démocratique du Congo). Cependant, la capacité des États ACP pour conserver un niveau d'investissements adéquat a été sérieusement limitée. Les contraintes préexistantes des ressources sont en train d'être exacerbées par une brèche croissante de l'épargne-investissement. Par exemple, seulement pour conserver les niveaux de croissance d'avant la crise en Afrique il faudrait 50 milliards USD additionnels en 2009 et 56 milliards USD en 2010. Accroître l'investissement au niveau nécessaire pour atteindre de taux plus élevés de croissance correspondant aux OMD nécessiterait 117 milliards USD en 2009 et 130 milliards USD en 2010.

Par conséquent, les engagements pour augmenter l'aide aux États ACP doivent avoir lieu rapidement. Mais uniquement cela ne sera pas suffisant pour permettre aux États ACP de restaurer les niveaux de croissance capables de réduire la pauvreté. De nouvelles et plus importantes ressources doivent être débloquées. D'autres ressources doivent être séparées des politiques de gestion de la migration et les thèmes migratoires doivent être intégrés dans les stratégies de développement. Les États ACP en tant que groupe doivent être une partie intégrante de la réponse globale à la crise, en promouvant le dialogue régional et les positions conjointes.

Dans les pays développés, les mesures pour sauver les grandes corporations et les paquets de stimulation pour protéger la demande et sauvegarder les emplois ont démontré leur efficacité pour mitiger une partie de l'impact de la crise. Cependant, le chômage parmi les travailleurs migrants est plus élevé que parmi les travailleurs originaires du pays. Les emplois de travailleurs migrants masculins sont concentrés dans des secteurs tels que la construction et la manufacture, qui ont été particulièrement touchés par la crise. L'emploi des travailleuses migrantes dans l'industrie des services est également touché, bien que la demande de professionnelles de la santé des pays ACP soit en augmentation.

En outre, le Groupe des États ACP souhaite souligner un point fondamental. Les travailleurs migrants sont même plus touchés par la crise, pas uniquement par le type de secteurs dans lesquels ils travaillent, mais aussi à cause de l'emploi plus précaire qu'ils exercent, comparé aux travailleurs originaires du pays. Durant les périodes économiquement difficiles, ce sont les premiers à être licenciés à cause du statut plus vulnérable de leur emploi. Même si ceci est lié à des questions plus générales de discrimination et aux droits des travailleurs migrants, cela aggrave clairement l'impact négatif de la crise actuelle sur les migrants.

## **6. SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES**

---

Les recommandations détaillées ci-après sont des options concrètes et réalisables que le Groupe des États ACP et leurs principaux partenaires peuvent adopter pour améliorer les liens positifs entre migration et développement et le faire travailler pour la réalisation des OMD.

## Recommandations pour intégrer la migration dans les plans de développement

- Intégrer la migration et le développement dans les *Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté* (DSRP). Ceci peut être fait avec le soutien du volet de renforcement de compétences de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations*, suivant les manières pratiques ci-après décrites:
  - Insérer une section dans le DSRP qui donne de l'information sur les déclarations des politiques des partenaires du développement et les engagements pour intégrer les liens migration-développement dans la coopération pour le développement et dans chaque secteur stratégique (par exemple, réduction de la pauvreté, développement des affaires, éducation);
  - Une autre section du DSRP peut inclure une analyse des principales questions relatives aux liens de migration et développement (par exemple, les moyens de subsistance, la dégradation de l'environnement, etc.) contribuant à la migration forcée. Ceci peut aussi inclure les principales caractéristiques des cadres institutionnels, stratégiques et réglementaires de la migration dans le pays, permettant d'identifier les faiblesses et les contraintes ainsi que les capacités pour les aborder. En plus, les besoins de données (par exemple, données désagrégées de la force de travail par secteur, par qualification, par genre, par distribution géographique, etc.) peuvent être identifiés, ainsi que les besoins pour renforcer les compétences pour la compilation et l'analyse des données pertinentes;
  - Une section peut identifier un nombre d'interventions relatives aux liens entre migration et développement devant être abordées en coopération avec les partenaires du développement. Les quatre types de capital des migrants constituant des ressources pour le développement —économique, humain, social et culturel— peuvent apporter un socle pour l'identification d'actions programmatiques.
- Améliorer le Profil Migratoire des Pays dans les Documents de Stratégie Nationale (DSN) de la CE et dans la phase d'identification du projet. Ceci peut se faire en:
  - Incluant une section pour identifier les principaux problèmes et préoccupations à aborder (par exemple, la migration illégale, le drainage de cerveaux, etc.) en les utilisant comme une base pour l'identification de projets. On pourrait également faire des références à toute déclaration relative aux liens entre migration et développement faite dans les Documents de Stratégie Régionale (DSR) et Nationale (DSN).
  - Une autre section peut présenter un panorama des programmes de coopération antérieurs et en cours d'exécution qui renforcent le lien migration-développement (leçons et expériences), de l'information pertinente sur les États Membres de l'UE, et des programmes d'autres donateurs.
  - Durant la phase d'identification, on peut identifier les idées des projets de migration et développement ou les projets avec des composants de migration et développement qui coïncident avec les priorités de développement des partenaires ACP et de la CE, et on peut évaluer la pertinence et la probable faisabilité du projet.
- Utiliser l'Observatoire de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations* pour améliorer la connaissance sur les corridors bilatéraux de la migration, en incluant une analyse approfondie de tous les flux des ressources des migrants (économiques, humains, sociaux et culturels) dans les pays intéressés (par exemple Mali-France, Angola-Portugal, Zambie-UK, Zimbabwe-Afrique du Sud, Burkina Faso-Côte d'Ivoire, Haïti-République Dominicaine, etc.), de manière à mieux comprendre les dynamiques transnationales et construire les

stratégies de développement de manière à aller au-delà de l'actuelle focalisation sur les transferts d'argent de la diaspora aux familles.

- Adopter des mesures pour améliorer l'analyse des liens entre migration et environnement. Plus spécifiquement, améliorer la levée de données et la diffusion des travaux de recherche sur la migration liée à l'environnement (incluant la dégradation environnementale due aux déversements de déchets toxiques) et l'impact environnemental de la migration forcée, pour aider les États ACP dans la formulation de stratégies et cadres légaux, et apporter les fonds adéquats pour faire face à l'impact négatif du changement climatique, particulièrement dans les Petits États Insulaires en Développement (PEID).

### **Recommandations pour promouvoir l'engagement des diasporas**

- Appuyer les diasporas dans la promotion de campagnes pour informer et faire prendre conscience de la migration sécurisée, couvrant divers sujets (santé, conditions de travail, gestion de transferts d'argent, etc.) au moyen de conférences, ateliers, projet de collaboration et partage de bonnes pratiques impliquant plus d'un pays.
- Les travailleurs hautement qualifiés ne s'engagent pas dans les projets migratoires uniquement pour des raisons financières, mais aussi pour améliorer leurs compétences et pour l'échange d'expériences. Promouvoir des relations à long terme entre les universités des États ACP et les universités et les instituts de recherche des pays développés est une option qui doit être explorée. Une autre option peut être de faire le suivi de la Résolution de Bruxelles sur Migration et Développement du Groupe ACP (2008), en établissant un Programme de Transferts de Savoirs-Faire dans tous les pays ACP. Ceci peut prendre la forme d'une recherche novatrice et d'un transfert technologique approprié dans les zones prioritaires pour les pays ACP (maladies tropicales, VIH/SIDA, désertification, gestion côtière, politiques de bien-être social, etc.).
- Augmenter le renforcement des compétences en relation à la formulation et gestion de projets parmi les organisations de la diaspora « orientées vers le développement », par l'intermédiaire du « composant de société civile » de la *Facilité intra-ACP pour les Migrations*. L'idée d'utiliser le savoir-faire de la diaspora pour renforcer les compétences dans les pays d'origine en utilisant des bénévoles devrait être explorée. Ceci pourrait inclure les organisations qui utilisent déjà —ou qui voudraient utiliser— des professionnels de la communauté de la diaspora pour travailler dans leur pays d'origine, comme le Volontariat International.
- Appuyer les initiatives qui engagent les jeunes personnes des États ACP membres de la diaspora dans les projets de développement de leurs pays d'origine. Le *Plan d'Action de la Jeunesse Afrique-Europe*, conçu lors du *Sommet de la Jeunesse Afrique-Europe* tenu en même temps que le *Sommet de Lisbonne UE-Afrique* en 2007, a identifié des actions qui pourraient être reproduites dans d'autres régions ACP.
- Créer des réseaux entre les personnes et les entreprises dans les pays de destination et d'origine est fondamental pour générer et augmenter le capital social des migrants. La programmation devrait se construire sur les expériences antérieures réussies, et il faudrait organiser des forums pour analyser les besoins spécifiques et les thèmes structurels (par exemple les difficultés des petites et moyennes entreprises des États ACP pour participer à de tels forums).
- Appuyer la création de réseaux et le renforcement des compétences parmi les groupes d'aide aux migrants et les associations de la diaspora en lançant un appel d'offre ciblé parmi les acteurs non étatiques (ANE) et les ONG qui fonctionnent dans les pays ACP. Dans ce cas, la *Facilité intra-ACP pour les Migrations* peut être un vecteur positif pour accroître les compétences des organisations locales par l'intermédiaire du renforcement des compétences.

## Recommandations pour mitiger les effets de la crise financière sur les migrants et sur les pays d'origine des migrants

- Satisfaire de manière opportune les engagements financiers existants est un élément clef pour la crédibilité des donateurs en tant que partenaires œuvrant pour le développement, et garantir que soit maintenu l'accès pour les pauvres et les vulnérables aux programmes d'investissement publics essentiels en santé, éducation, nutrition, et installations sanitaires. Éviter de compromettre l'aide au développement de la gestion de la migration et les stratégies de contrôle de frontières, et intégrer les questions relatives à la migration dans les DSRP;
- Engager l'équivalent de 1 pour cent des paquets de stimulation des économies développées pour l'investir dans des nouvelles initiatives de bien-être social qui aident spécifiquement les migrants travaillant dans les secteurs formels et informels, et engager un additionnel 1 pour cent des paquets de stimulation des économies développées pour soutenir les investissements en infrastructure aux niveaux national et régional dans les pays ACP;
- Décourager les pratiques protectionnistes dans le commerce et dans la mobilité des personnes dans les pays ACP, et en échange allouer des fonds d'aide spécifiques aux zones transfrontalières pour garantir l'accès des communautés des migrants aux services sociaux dont ils ont besoin;
- Faire un suivi de l'exécution des plans de la Banque Africaine de Développement approuvés en juillet 2009 pour établir une *Facilité de Liquidité d'Urgence* (1.5 milliards USD), une *Initiative pour le Financement du Commerce* (1 milliards USD) un *Cadre de Transfert Accéléré des Ressources* aux pays éligibles du Fond Africain de Développement, et une *Politique Améliorée de Soutien Consultatif*;
- Rendre disponibles de nouvelles ressources pour les programmes d'adaptation et mitigation face aux changements climatiques dans les pays ACP, comme un mécanisme pour réduire les causes profondes de la migration dans les zones particulièrement vulnérables;
- Établir un fond de bien-être social pour les migrants, opéré au niveau gouvernemental dans le pays d'origine et financé par les migrants ou leurs employeurs, sur la base d'expériences réussies dans d'autres pays.

## 7. OBSERVATIONS CONCLUSIVES

---

L'engagement du Groupe des États ACP pour faire face aux questions fondamentales soulevées dans cette Table Ronde est dirigé vers la création des conditions qui permettront aux migrants de se déplacer librement et de s'engager avec le développement de leurs propres pays d'origine, et en même temps reconnaître le besoin de construire des réseaux sociaux sécurisés pour les travailleurs migrants durant les temps de crise. Les politiques et programmes proposés répondent aux intérêts de toutes les parties impliquées, et en particulier à ceux des citoyens du Groupe des États ACP.

Pour contribuer davantage au débat de la Table Ronde No. 1, le Groupe des États ACP propose les questions suivantes:

### Séance 1.1:

1. Comment peut-on promouvoir les avantages de la mobilité internationale et intra-régionale et comment pourraient-ils être intégrés dans les plans de développement locaux, nationaux et régionaux?
2. Comment peut-on planifier le développement local dans les zones de départ de manière à ce qu'ils prennent en compte le fait que plus de développement conduira à plus de mobilité à moyen terme?
3. Comment peut-on intégrer la dimension de genre dans les politiques migratoires et comment pourrait-on inclure la mobilité des femmes dans les plans de développement, particulièrement lorsqu'on considère le nombre croissant de femmes migrantes?

#### **Séance 1.2:**

1. Comment les diasporas peuvent s'engager sans compromettre la question de la représentation? Quels mécanismes pourraient être imaginés pour garantir une participation massive des diasporas dans la définition et la révision des DSRP?
2. Que peut-on imaginer au niveau des pays et régions ACP pour inciter les diasporas à investir dans le développement de leurs pays d'origine?

#### **Séance 1.3:**

1. Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans les pays et régions ACP en termes de comment faire face aux différents défis de la crise globale?
2. Les mesures proposées par les banques régionales et les institutions financières internationales répondent-elles suffisamment aux défis de développement rencontrés par les États ACP comme résultat de la crise?

